

Le régulateur de distance prédictif Volkswagen fonctionne de manière anticipative



Le **régulateur de distance prédictif ACC** se charge du **freinage** et de l'**accélération** et agit en interaction avec la navigation et la **détection de la signalisation routière**, ainsi qu'**des paramètres variables** tels que les limitations de vitesse.

Le régulateur de distance prédictif **ACC** **calcule sa position à partir des données GPS et d'itinéraire du système de navigation**, et **réduit ainsi la vitesse par anticipation à l'approche des virages, ronds-points, croisements, limitations de vitesse et entrées d'agglomération.**

Parallèlement, le régulateur de distance fait appel au système de **détection de la signalisation routière** via la caméra frontale (ACC MFK 3.0) et **régule la vitesse dès qu'une limitation est détectée.**

À la sortie des zones à vitesse limitée, le régulateur de distance prédictif **ACC** **accélère de nouveau jusqu'à la vitesse maximale autorisée sur le tronçon considéré.**

Le **capteur radar** se charge de la **sécurité à l'avant du véhicule** et adapte la distance par rapport au véhicule qui précède.

Le régulateur de distance prédictif **ACC** assure ainsi un **guidage longitudinal partiellement automatisé.**

Si la **Passat** est dotée d'une boîte DSG à double embrayage, le régulateur de distance prédictif assure la fonction d'assistant dans les embouteillages (Traffic Jam Assist) et de conduite en accordéon, le véhicule équipé de cette boîte pouvant redémarrer de manière automatique.

Le régulateur de distance est un système actif. Le conducteur peut à tout moment reprendre la main sur le régulateur de distance prédictif en actionnant l'accélérateur ou le frein.

Le régulateur de distance prédictif **ACC** est proposé en option sur la Passat.